

DEMANDE DE PRÊT D'EQUIPEMENT MENAGER ET MOBILIER

Votre numéro d'allocataire à la Caf du Val de Marne :

/ / / / / /

Monsieur

Nom :

Prénom :

Situation professionnelle :

Vous vivez en couple (mariés, vie maritale, pacsés) /__/

Madame

Nom :

Prénom :

Situation professionnelle :

Vous vivez seul(e) célibataire, veuf(ve), divorcé(e) /__/

Composition familiale (à compléter sur papier libre si vous n'avez pas suffisamment de place) :

Nom et prénom des enfants à charge (jusqu'à 21 ans)	Date de naissance
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Votre logement :

Adresse :

Téléphone fixe : / / / / / / / / / / Portable : / / / / / / / / / / Mail :@.....

Vous êtes : Locataire /__/ Propriétaire /__/ Hébergé(e) /__/

Superficie du logement : / ___ / m² Nombre de chambres : / ___ /

Surendettement :

Avez-vous déposé récemment un dossier auprès de la Banque de France ou avez-vous déjà bénéficié d'un plan conventionnel de redressement ?

/__/ NON /__/ OUI (veuillez joindre le justificatif le plus récent)

Avez-vous bénéficié d'une procédure de rétablissement personnel (effacement des dettes) ?

/__/ NON /__/ OUI (veuillez joindre un justificatif)

Je certifie exact les renseignements indiqués sur ce document Date :

Signature de l'allocataire :

Veuillez joindre un devis de moins d'un mois, conforme à la liste des équipements indiqués au dos de ce document.

Si vous occupez votre logement ou avez emménagé depuis plus de 6 mois, un seul équipement devra figurer sur votre devis.

Pour toute demande se référer au Règlement Action Sociale (pages 5, 25 et 26) sur Caf.fr/94000/Offre de service (Montant maximum, nombres d'articles, répartition prêt et subvention).

Documents à retourner à :
Caf du Val-de-Marne 2 Voie Félix Eboué
94033 CRETEIL CEDEX



**Ces articles peuvent être pris en charge par la Caf, sous forme de prêt et/ou secours, dans le cadre des aides pour l'équipement mobilier complémentaire ou relogement.
Le coût de la livraison n'est pas pris en charge par la Caf.**

ARTICLES	MONTANT MAXIMUM
* <u>Equipement couchage Enfant à charge à partir de 2 ans</u>	
Lit superposé (1) (2 ou 3 places en 90), lit gigogne ou lit tiroir en 90	400 €
Lit en 90 et/ou sommier en 90	100 € chacun (ou 200 € le tout)
Matelas en 90	200 €
* <u>Equipement couchage parents ou responsables légaux</u>	
Lit et/ou sommier en 140 ou 160	150€ chacun (ou 300 € le tout)
Matelas en 140 ou 160	300 €
OU	
Canapé convertible, banquette lit ou clic-clac, pour couchage adulte si exigüité du logement.	600 €
* <u>Equipement repas</u>	
Table ou table basse relevable si exigüité du logement	200 €
Chaise (nombre selon composition familiale)	50 €
* <u>Equipement cuisson</u>	
Plaque de cuisson	350 €
Four, mini four, micro-ondes/grill (combiné).	350 €
<u>Equipement simple</u>	
Eléments de rangements (buffet, caisson, étagère)	350 € (par foyer)
Armoire, commode	450 € (par personne)
Bureau enfant (pour enfant à partir de 6 ans)	100 €
Micro-ondes	150 €
Cuisinière électrique ou à gaz	550 €
Hotte aspirante	200 €
Lave linge	600 €
Sèche linge	600 €
Lave vaisselle en fonction de la composition familiale à partir de 4 personnes	500 €
Réfrigérateur ou combiné	550 €
Congélateur	450 €
Aspirateur	100 €
Deshumidificateur d'air	300 €

*** Equipement considéré de même nature dans le cadre d'une demande d'aide à l'équipement mobilier, ménager complémentaire**

**Un délai de carence de 4 ans est à respecter entre deux demandes pour un même équipement
(1) le couchage en hauteur de convient pas pour des enfants de moins de 6 ans**

La classe énergétique A ou B pour les articles électroménagers mentionnés sur le devis est recommandée

